



# LE PROJET PERMACULTURE DE L'ÉCOLE DE COMMERCE NICOLAS-BOUVIER



## LA PERMACULTURE, C'EST QUOI ?

La permaculture, c'est bien plus qu'un petit bout de jardin qui nous permet de récolter 3 carottes et 10 pommes de terre. La permaculture, c'est penser que la nature peut être très efficace avec une intervention limitée de l'être humain et cela sur le long terme ! C'est comprendre que chaque plante, chaque insecte, chaque organisme vivant joue un rôle essentiel dans le développement de la nature et les laisser jouer ce rôle. C'est respecter et valoriser l'environnement, lui accorder la place qu'il mérite, même en pleine ville.

Concrètement, la permaculture c'est : associer des plantes qui fonctionnent bien ensemble, respecter la qualité des sols, limiter l'intervention de l'homme et donc l'utilisation de ressources qui ne sont pas nécessaires, utiliser des ressources non-polluantes si besoin ou encore créer un écosystème durablement autonome.



## ET LE PROJET DE PERMACULTURE À NICOLAS-BOUVIER ?

Le projet du groupe permaculture de l'EC Nicolas-Bouvier a pour but de prendre possession des zones vertes autour de l'école, d'y installer des ruches et d'y développer des zones de culture.

Le projet permaculture à Nicolas-Bouvier c'est aussi favoriser une école inclusive où chaque élève peut, selon ses compétences et ses intérêts, de participer à la valorisation de l'environnement de son école, de rencontrer et d'échanger avec les personnes de l'établissement qui, quel que soit leur rôle (élève, enseignant, technicien, personnel administratif, etc.), partagent l'envie de se réunir autour du projet.

La permaculture à Nicolas-Bouvier, c'est aussi réfléchir en classe à toutes les manières de considérer l'environnement. Organiser des visites, des travaux de groupes ou autres activités collectives qui seraient regroupés sur le site Internet du projet.



## LE PROJET PERMACULTURE À NICOLAS-BOUVIER, OÙ EN EST-ON ?

L'avancée du projet en quelques étapes :

- ✓ *Les premières autorisations ont déjà été obtenues ; le Département des infrastructures (DI) et le Département de l'Instruction Publique (DIP) ont accepté que l'association utilise les terrains devant la cafétéria pour le projet*
- ✓ *Analyse des sols et des températures autour du site*
- ✓ *Modélisation des futures zones dédiées au projet*
- ✓ *Des apprentis du CFPC (Centre de Formation Professionnelle – Construction, filière bois) ont déjà commencé à collaborer ; ils s'occuperont de la construction des structures en bois du projet (ex : ruches)*
- ✓ *Construction en cours de notre salle de semis*
- ✓ *Création de la base de donnée des graines libres de droit et anciennes*
- ✓ *Plus de 100 variétés de graines ont déjà été récupérées et répertoriées*